

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Aveluy légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Christophe BUISSET, Maire.

Assistaient à la séance tous les Conseillers Municipaux en exercice sauf Mme Laëtitia CHABÉ qui a donné pouvoir à Mme Catherine COUROUBLE ; M. Didier FOLLET qui a donné pouvoir à M. Thierry CRAMPON ; M. Fabrice AUCAGOS qui a donné pouvoir à M. Bernard DENIS ; M. Julien MOURET qui a donné pouvoir à M. Christophe BUISSET ; Mme Véronique BON-PEREIRA et M. Daniel VALVEKENS, absents.

Le Conseil Municipal a désigné Mme Catherine COUROUBLE pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour concernant l'actualisation d'une demande de D.E.T.R. pour les travaux d'assainissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

Adoption du compte rendu du 12 mai 2014

Deux erreurs doivent être corrigées sur le compte rendu de la séance du 12 mai 2014 :

- à la page n° 6, il y a lieu de supprimer le montant de 157 428.92 € figurant au titre du déficit global.
- à la page n° 8, au titre du droit d'initiative, la question concernant les containers à ordures ménagères a été soulevée par M. Fabrice AUCAGOS et non par M. Julien MOURET.

Dans l'attente de la correction de ces erreurs, le compte-rendu sera soumis à l'approbation de l'assemblée lors de la prochaine réunion.

Elections sénatoriales 2014: désignation des délégués et des suppléants :

Monsieur le Maire annonce au Conseil municipal que les élections sénatoriales 2014 auront lieu le dimanche 28 septembre prochain à Amiens. Il rappelle qu'il faudra élire 3 sénateurs pour le département de la Somme. En conséquence, il y a lieu de désigner, pour la commune, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants. Après avoir constitué le bureau de vote composé de MM Bernard DENIS, Dominique MILLE, Romain RICHARD et Pascal LEFEBVRE, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de voter pour une liste de 3 candidats pour les postes de membres titulaires à savoir : M. Christophe BUISSET, M. Dominique MILLE et M. Thierry CRAMPON dans un premier temps, puis, une liste de 3 candidats pour les postes de membres suppléants à savoir : M. Pascal LEFEBVRE, Mme Catherine COUROUBLE et M. Bernard DENIS dans un deuxième temps.

Le résultat du vote à bulletin secret a été le suivant :

Pour les membres titulaires

- | | |
|-------------------------|--------|
| - M. Dominique MILLE | 7 voix |
| - M. Christophe BUISSET | 7 voix |
| - M. Thierry CRAMPON | 7 voix |
| Bulletins nuls | 0 |
| Bulletins blancs | 2 |

L'ensemble des 3 candidats ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, MM. Dominique MILLE, Christophe BUISSET et Thierry CRAMPON sont déclarés élus membres titulaires.

Chacun des élus a accepté le mandat de membre titulaire

Pour les membres suppléants

- M. Bernard DENIS	8 voix
- Mme Catherine COUROUBLE	8 voix
- M. Pascal LEFEBVRE	8 voix
Bulletins nuls	0
Bulletins blancs	1

L'ensemble des 3 candidats ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, M. Bernard DENIS, Mme Catherine COUROUBLE et M. Pascal LEFEBVRE sont déclarés élus membres suppléants. Chacun des élus a accepté le mandat de membre suppléant.

Décision modificative n° 1 :

M. le Maire informe l'assemblée qu'il convient de remplacer l'écran de l'ordinateur du secrétariat de mairie endommagé suite à un orage survenu le 9 juin 2014. Par ailleurs, le conseil municipal suggère d'acquérir un onduleur pour pallier les coupures de courants préjudiciables au système informatique.

Pour ce faire et afin d'ouvrir les crédits nécessaires pour la réalisation de ces achats, **le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la décision modificative suivante à apporter au budget primitif 2014 :**

BUDGET COMMUNE

SECTION D'INVESTISSEMENT

ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
2184	Matériel de bureau et d'informatique	+ 400.00 €
2315.34	Travaux voirie + trottoirs rue perdu	- 400.00 €

Augmentation d'une heure du temps hebdomadaire du secrétaire de Mairie :

M. le Maire explique au Conseil municipal que le temps de travail hebdomadaire de M. Alain MIRAMONT, secrétaire de Mairie, est actuellement de 20 heures. Eu égard à la charge de travail du secrétariat, il propose d'augmenter **d'une heure** le temps de travail, soit 21 heures par semaines. M. le Maire rappelle que l'augmentation n'excédant pas 10 % de la durée initiale du temps de travail, il n'est pas nécessaire d'obtenir préalablement l'avis du Comité Technique Paritaire placé auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Accepte l'augmentation du temps de travail, à hauteur d'une heure supplémentaire, soit 21 heures par semaine, à compter du 1^{er} juillet 2014.**

- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6411 du chapitre 12 du Budget

Actualisation de la demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2013 suite au résultat de l'appel d'offres en date du 11/03/2013

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibération en date du 24 janvier 2013, une demande de D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) a été déposée à la Sous-Préfecture de Péronne. Le dossier était établi sur la base d'une estimation du montant des travaux fixée à 651 337,94 € HT effectuée par le cabinet d'étude VERDI, Maitre d'œuvre.

Le montant total du marché conclu avec l'entreprise COLAS retenu après appel d'offres étant inférieur à l'estimation initiale, il y a lieu d'ajuster la demande de subvention comme suit :

Tranche Ferme : collecte programme 2013 **241 961,31 € HT**

- ..La construction du réseau d'assainissement rue Perdue (Est),
 - ..La construction du réseau d'assainissement rue de l'Eglise (Est),
 - ..La construction du réseau d'assainissement Grande Rue (Est).
 - ..Travaux supplémentaires
- 14 501,19 € HT**

Tranche Conditionnelle 1 : OTEU programme 2013 **106 695,76 € HT**

- ..La réalisation de l'Ouvrage de Transfert des Eaux Usées entre la commune d'AVELUY (Ouest) et celle d'ALBERT.

Tranche Conditionnelle 2 : collecte programme 2014 **149 995,20 € HT**

- ..La construction du réseau d'assainissement Route d'Albert Sud.

Maitrise d'œuvre + assistance M. O. (15%): **76 973.01 € HT**

Marge pour imprévus (5%) : **25 657.67 € HT**

Soit un montant total de **615 784.14 € HT**

Le plan de financement proposé est établi comme suit :

Subvention Etat DETR : 20 % =123 156.28 €

Subvention Agence de l'Eau : 30 % = 153 944.75 €

Avance remboursable Agence de l'Eau : 25 % :128 286.62 €

Fonds propres : 210 396.49 €

615 784,14 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet qui lui est présenté à l'unanimité, sollicite les aides de l'Etat au titre de la D.E.T.R 2013, de l'Agence de l'eau.

Le conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Questions diverses :

Néant

Droit d'initiative :

- Monsieur le Maire évoque les études des travaux de la rue Perdu. Une réunion avec le responsable de l'étude sera prochainement organisée.

- Monsieur Philippe ANDRE évoque le problème de déversement des eaux d'Albert dans l'étang d'Aveluy.

- Madame Annie LEJEUNE intervient à propos du courrier adressé par la société Véolia relatif au prix de l'eau assainie alors que les habitants concernés ne sont pas encore raccordés au réseau d'assainissement. Monsieur le Maire répond que la taxe d'assainissement sera applicable à la date où les habitations seront déclarées raccordable c'est-à-dire le 1^{er} juillet prochain. Un courrier sera adressé prochainement aux intéressés pour confirmation et afin de lever toute ambiguïté.

- Madame Annie LEJEUNE et M. Bernard DENIS soulèvent également les problèmes récurrents de microcoupures électriques constatées dans le village. Monsieur Pascal LEFEBVRE, Maire-adjoint, signale que les divers interlocuteurs d'électricité ont été informés de ce problème.

- Monsieur Thierry CRAMPON, Maire-adjoint, remercie les accompagnants au voyage de fin d'année à Bellewaerde offert par la commune : une très belle journée pour tous les enfants.

Il signale également le départ des deux institutrices et qu'il n'y a pas de remplaçants nommément connus à ce jour.

Pour les festivités du 14 juillet, il fait appel aux volontaires pour la tenue des stands de jeux et annonce l'organisation d'un repas républicain le midi au terrain communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.